



**COLLECTIF** POUR UNE FRANCE **ACCESSIBLE**

---

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Lors de la campagne présidentielle, puis dès le début de votre quinquennat, et récemment encore lors de la Conférence Nationale du Handicap, vous avez indiqué que la citoyenneté et l'autonomie des personnes était un principe non négociable.

Malheureusement, comme nous avons déjà eu l'occasion de vous le préciser, les mesures gouvernementales récentes en matière d'accessibilité (l'Ordonnance du 26 septembre 2014, Décrets des 4 et 5 novembre, Arrêté du 8 décembre 2014), et *a fortiori* au lendemain du vote par le Sénat du projet de loi de ratification de ladite Ordonnance, sont totalement contradictoires au message que vous avez antérieurement délivré.

Ainsi, Monsieur le Président de la République, comme nous l'avions indiqué dans notre précédent courrier, nos pires craintes sont en train de se réaliser, et nous regrettons vivement que notre demande de moratoire quant à l'application des textes en cause n'ait pas été prise en considération.

Par ailleurs, nous ne pouvons que dénoncer le fait que si l'Ordonnance du 26 septembre 2014 a été amendée positivement à la marge sur certains points, elle a en revanche été profondément aggravée sur des points essentiels lors du vote au Sénat le 2 juin, et ce pour le plus grand intérêt des acteurs de l'immobilier mais au mépris de l'intérêt général de la population. Ce, au moment même votre Gouvernement affirme vouloir via à une loi procéder à « L'adaptation de la société au vieillissement ».

Monsieur le Président de la République, la colère de nos adhérents est à son comble et nous ne pouvons pas accepter plus longtemps une telle régression sociale, alors même que votre famille politique et vous-même aviez voté contre la loi du 11 février 2005, précisément au motif qu'elle n'était pas suffisamment ambitieuse et qu'elle ne répondrait donc pas aux besoins des personnes dites handicapées, notamment en matière d'accessibilité !

.../...

C'est pourquoi, nous vous demandons une nouvelle fois, de mesurer la gravité de la situation et du préjudice que cette nouvelle législation génère pour une très importante partie de la population,

Ainsi, nous vous demandons instamment de bien vouloir nous recevoir personnellement dans les jours qui viennent afin de pouvoir vous exposer les conséquences gravissimes des mesures gouvernementales en cours, si d'aventure cette Ordonnance ne devait pas être remaniée en profondeur, ce avec l'accord de votre Gouvernement, lors de son examen prochain à l'Assemblée Nationale.

Dans l'attente de cet entretien, nous vous prions de croire, Monsieur le président, en l'assurance de notre haute considération.

Paris, le 16 juin 2015



[collectifpourunefranceaccessible@gmail.com](mailto:collectifpourunefranceaccessible@gmail.com)

- Pièces jointes : - Déclaration du Collectif pour une France accessible  
- Les exigences argumentées du Collectif sur l'Ordonnance relative à l'accessibilité